

Règlement 6 Heures Roller du Circuit Carole 2012

Organisateurs :

Les organisateurs de l'épreuve sont, le Comité Départemental Roller Skating du 93 en partenariat avec Roll' AIR FRANCE et les clubs fédéraux de Seine St Denis.

6 Heures Roller du Circuit Carole :

Les 6 Heures Roller du Circuit Carole sont une course de Roller Skating de type endurance sur circuit fermé par équipes ou individuel. Tout engagement est ferme et définitif, il implique l'acceptation complète du règlement et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.

Jury :

Le CDRS 93 et Roll' AIR FRANCE désignent le Jury qui est composé d'un directeur de course assisté de commissaires de course. Le rôle du jury est d'assurer la régularité des « 6 Heures Roller du Circuit Carole », de valider les classements, de traiter les réclamations.

Catégories :

Le classement est fait selon les 10 catégories suivantes :

Handisport 14 ans et plus : tous licenciés

Club 14 ans et plus : tous licenciés

Hommes 14 ans et plus : licencié ou non

Femmes 14 ans et plus : licenciée ou non

Mixte 14 ans et plus licencié ou non

Jeune 14 à 17 ans licencié ou non

Entreprise (mixte) 14 ans et plus : au moins 3 membres d'une même entreprise, association, école...

Individuel (Hommes) 18 ans et plus licencié ou non.

Individuelle (Femmes) 18 ans et plus licenciée ou non.

Duo : licencié ou non.

Composition des équipes :

Les équipes sont composées de 2 à 5 membres.

Les jeunes (14/17 ans) ne sont acceptés que dans des équipes de 5 membres obligatoirement.

La catégorie « Individuel » est limitée à 30 patineurs.

Les équipes jeunes devront être encadrées par une personne majeure.

Classement :

Le CDRS 93 et Roll' AIR FRANCE assurent la diffusion du classement après validation par le jury via le site : <http://6hrollercarole.over-blog.com/>

Comportement :

Tout coureur pourra être disqualifié par le directeur de course en cas d'incivilité ou de geste anti-sportif.

Procédure d'inscription et de réservation :

Suivre la procédure décrite sur la fiche d'inscription.

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA EFFECTUEE LE JOUR DE LA COURSE

Réservation d'une équipe :

Un chèque du montant de l'inscription soit : **75€ / équipe ou 45€ / Individuel avant le 02/04/2012** ou **85€ / équipe ou 55€ / Individuel après le 02/04/2012** à l'ordre du CDRS 93 accompagné de la fiche d'inscription permettra de réserver l'inscription d'une équipe.

Le dossier complet devra parvenir à l'organisation avant la clôture des inscriptions le 23 Avril 2012.

Documents à fournir :

- Fiche d'inscription complète et signée.
- Chèque à l'Ordre du CDRS 93
- Photocopie de la licence en cours de validité ou certificat médical édité moins d'un an avant l'épreuve comportant la mention : ne présente aucune contre-indication à la pratique du Roller en compétition
- Autorisation parentale pour les mineurs.

Tous les documents devront impérativement être joints à la fiche d'inscription complétée et signée par le responsable de l'équipe. La réception par les organisateurs du dossier complet validera l'inscription et le nom de l'équipe sera mentionné dans la liste disponible sur : <http://6hrollercarole.over-blog.com/>

Caution par chèque à l'ordre de CDRS 93 pour les puces à remettre lors du retrait des dossards et restitué au retour.

- **100€ par Individuel**
- **200€ par équipe**

Prévoir des épingles pour les dossards.

Récompense :

Le CDRS 93 et Roll' AIR FRANCE récompensent les trois premières équipes de chaque catégorie.

La remise des récompenses du 6 Heures Roller du Circuit Carole est officiellement organisée à l'issue de la course.

Accès piste :

L'accès à la piste est réservé aux coureurs et à l'organisation.

Délimitation des stands :

Chaque équipe se verra attribuer une zone matérialisée et numérotée en bord ou à proximité de piste, afin d'y installer son stand.

Responsabilités :

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutifs à un mauvais état de santé ou à une défaillance liée au matériel personnel.

Sécurité :

Pour l'ensemble des patineurs, le port du casque attaché est obligatoire pendant toute la course et les protections sont fortement recommandées. Les patineurs doivent savoir patiner et maîtriser le freinage. Tout patineur représentant un danger pour lui-même ou pour les autres pourra être mis hors course par le directeur de course. Une antenne secours sera présente sur le site.

Déroulement de l'épreuve :

A partir de 8h00 remise des dossards et du témoin au secrétariat de course
9 H 00 ouverture d'une partie du circuit pour l'échauffement
9 H 30 appel des responsables d'équipes pour le briefing
9 H 40 tour de reconnaissance
10 H 00 départ de la course
16 H 00 arrivée de l'épreuve
16 H 00/16 H 45 retour des dossards au secrétariat de course
17 H 00 podium et remise des prix

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol et se réserve le droit de modifier le présent règlement.

Une pénalité de 1 tour sera attribuée à l'équipe dans les cas suivants :

- coureur contrôlé sans témoin.
- remontée de la piste à l'envers suite au passage de témoin.
- plus d'une personne par équipe au niveau de la zone de relais.
- relais effectué à partir du bord de piste opposé aux stands.
- patinage en peloton pour les équipes qui ne sont pas dans le même tour sur les 5 premières places.
- patineur en course sans casque (sera arrêté et rentrera à pied).

Le dernier relais devra s'effectuer 10 minutes avant la fin de la course soit avant 15H50.

Clauses d'annulation :

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation si, 30 jours avant l'épreuve, le quota d'équipes inscrites n'est pas atteint (dans ce cas le comité d'organisation remboursera les inscriptions).

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve si toutes les conditions de sécurité ne sont pas remplies pour son bon déroulement (dans ce cas il n'y aura pas de remboursement).